

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 novembre 2016**

OBJET

**17 – DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX  
(D.E.T.R.) – ANNEE 2017**

N° 2016-11-17

NOMENCLATURE : 7/5/1

**L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 24**

**Votants : 29**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

**Pouvoirs : 5**

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT  
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY  
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL  
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....24  
ayant un pouvoir...5  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur : Catherine CADOU**

Par courrier du 14 septembre 2016, le Préfet de Loire-Atlantique nous informait, en application de l'article L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 du Code général des collectivités territoriales, sur les modalités de demande de subventions dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

Cette dotation a pour objectif de financer la réalisation d'investissements et de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Une commission d'élus départementaux consultée sur l'emploi des crédits de la D.E.T.R. s'est réunie le 12 septembre 2016. Au terme de cette réunion ont été déterminées les catégories d'opérations prioritaires subventionnables en 2017 ainsi que les taux de subvention applicables à chacune d'entre elles.

Deux dossiers au plus peuvent être déposés et un seul sera retenu par les services de la Préfecture.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE17-  
DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016

Considérant la présentation en Commission Ressources le 2 novembre 2016, les deux projets suivants sont proposés au titre de la DETR 2017 :

CATÉGORIE	NATURE D'OPERATION PREVUES EN 2017	ESTIMATION COUT H.T DE L'OPERATION
<b>1°) Soutien à la construction, la rénovation, à l'équipement des écoles et aux équipements liés à l'école</b> <i>plafond des dépenses subventionnables : 350 000 €  taux de subvention : de 25% à 35 %</i>	<b>Nouvelle école maternelle</b>	
	ETUDES	484 900 €
	TRAVAUX	3 074 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 558 900 €</b>
<b>1°) Soutien à la construction, la rénovation, à l'équipement des écoles et aux équipements liés à l'école</b> <i>plafond des dépenses subventionnables : 350 000 €  taux de subvention : de 25% à 35 %</i>	<b>Extensions des écoles A. VINCENT et J. FRAUD</b>	
	ETUDES	
	A. Vincent	227 185 €
	J. Fraud	56 962 €
	TRAVAUX	
	A. Vincent	1 165 050 €
J. Fraud	263 790 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 712 987 €</b>	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :**

- DE SOLLICITER une subvention auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2017 ;
- DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à ces opérations ;
- DE S'ENGAGER à la réalisation de ces opérations.

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE17-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016